

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 13

Artikel: Association des Vaudoises
Autor: Widmer-Curtat, Mary
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216326>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

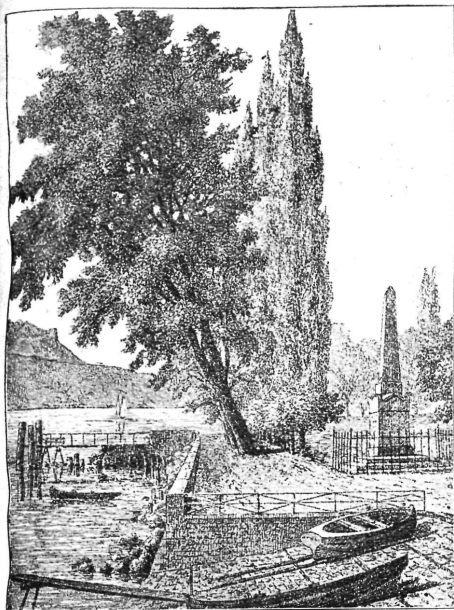
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le monument du Major Davel, à Cully.

Quant aux armes, en 1703 et 1706, les piques et les mousquets furent abolis dans tous les pays et remplacés par le fusil à baïonnette. Depuis le début du siècle, on faisait usage de la baïonnette coudée, invention de Vauban. Les baguettes étaient en bois. Les gibernes étaient de petits sacs en cuir de veau ou de mouton, de la forme de carrossiers de chasseurs; elles étaient portées en bandoulière par une courroie de cuir.

En 1710, l'ordonnance veut que le fantassin soit armé d'une épée de deux pieds et demi, droite et à deux tranchants, ou d'un sabre pas trop courbe; la garde était généralement en fer.

La poudre était grossière et ne s'enflammait pas dans le bassinet; aussi en broyait-on une certaine quantité (pulvériser) que l'on renfermait dans une petite flasque spéciale pour amorcer le fusil. Cet amorçoir était pendu par un cordon du même côté que la giberne.

A cette époque, les épaulettes n'étaient pas inventées; rien n'indiquait les grades. Cependant on voit les majors avec double galon sur le parement, le chapeau bordé de plumes blanches; ils portent la canne, même à cheval.

Les Vaudois portaient leurs vieux drapeaux aux couleurs des villes. Mais en 1907, une ordonnance prescrivit de nouveaux drapeaux divisés en quatre quartiers par une croix blanche; chaque quartier divisé en flammes ondées rouges et noires, partant du centre. On permettait aux villes de mettre leurs armes dans le coin dextre du drapeau.

Les tambours étaient à la livrée des villes d'où provenaient leurs compagnies.

Sur aucune des gravures des XVII^e et XVIII^e siècles on ne trouve de bourreau avec un manteau, tel celui qui figure dans le tableau de Gleyre. Le bourreau qui exécute Davel étant celui de Moudon, il devait être vêtu aux couleurs de sa ville, parti de gueules et sinople, soit rouge et vert.

Le couvre-feu. — Il y a de cela bien des années. Notre Pénitencier avait alors une direction qu'on s'accordait, généralement, à trouver par trop « paternelle ». Cette mansuétude s'excusait, sinon se justifiait cependant quelquefois.

Un jour, la femme du directeur envoya un des plus anciens pensionnaires de la maison faire quelques emplettes en ville. C'était l'habitude. Que se passa-t-il ? On ne le saurait dire. Toujours est-il que, lorsqu'il reentra, le forçat-commissionnaire trouva la porte close. L'heure de la fermeture avait sonné.

— T'enlève ! s'écria le malheureux — il était mari de l'aventure — voilà du propre. Je suis en fermé dehors !

Il eut grand-peine à se faire ouvrir la porte, pour coucher « chez lui ».



BERTHE BERNARD

Nouvelle vaudoise inédite.

(Suite.)

Mais ces phrases ne rassuraient qu'à demi la jeune veuve. Une façon de jalousie posthume la taquinait soudain. Et aussi le dépit de n'avoir pas été la confidente absolue de son mari.

— A quoi passait donc tout cet argent ? demandait-elle.

— Est-ce qu'on sait ? A des livres, des fantaisies, des riens... Mon Dieu ! oui, à des riens, répétait le substitut en souriant. Tenez ! Jules, par exemple, adorait les fleurs...

Et le portrait qu'il esquissa de son ami, de ses goûts simples, délicats, de sa vie tranquille, studieuse, émut profondément la jeune femme. Elle lui était reconnaissante de l'avoir tant aimé et aussi d'en parler avec tant de louanges. Ses soupçons s'évanouirent, elle s'attendrit, pleura, et elle pleurait encore en reconduisant le substitut.

A la porte, celui-ci croisa le docteur Astier. Une poignée de mains, le docteur entra. On l'attendait, encore qu'il n'eût pas annoncé sa visite, mais dès que tante Lavanchy était là, le brave homme ne pouvait tarder à arriver. Tous deux, en effet, semblaient ne pouvoir se passer l'un de l'autre. Ils se détestaient cordialement et, par une bizarrerie qui n'est point rare, se retrouvaient partout pour se chercher querelle. Il est juste d'ajouter que les vieilles gens, avertis et peu oublieux, racontaient un échec amoureux du docteur, qui, peu d'années après la mort de M. Lavanchy — c'est-à-dire, il y a cinq lustres, au moins — avait offert son cœur et ses biens à la veuve, laquelle, indignée qu'on put la soupçonner de vouloir rompre un vœu si fidèlement porté, avait congédié le prétendant de manière un peu brusque. Et, chacun dans cette aventure attribua les torts à l'adversaire et se crut gravement atteint. Mais, aujourd'hui, à soixante ans passés, ils ne devaient guère se souvenir de cet épisode de jeunesse, dont peut-être, tous deux regrettaient le dénouement.

* * *

Le docteur et son ennemie, tandis que Berthe reconduisait le substitut, restèrent seuls au salon. Ce temps suffit amplement à faire surgir un sujet de dispute entre les deux irascibles personnages.

— Qu'y a-t-il encore ? s'écria le docteur qui avait remarqué les yeux rouges de Berthe. Vous voulez la tuer avec vos rabachages. Ne pouvez-vous parler d'autre chose que de ce mari, pas meilleur qu'un autre, ni pire...

Tante Lavanchy se redressa, vivement blessée.

— Eh ! bien, ne voudriez-vous pas qu'elle fût déjà consolée... Après trois mois de veuvage ? Ce serait du propre... Non, non, Berthe est comme moi. Elle ne se consolerait pas ! Quand on a aimé comme elle, on ne pense plus à rien...

— Mais, au contraire ! clama le docteur.

— Comment, au contraire ?

— Certes. On pense à se remarier.

Pour le coup, c'était trop fort. Tante Lavanchy suffoquait. Se remarier ! Le monstre d'homme ! Et il disait cela en souriant. Oui, oui, en souriant, comme s'il se fût agi d'une chose absolument ordinaire, disons plus : indispensable. Jamais, tante Lavanchy, qui pourtant le « croyait capable de tout », ne l'eût jugé assez audacieux pour affirmer devant elle, et froidement, une semblable atrocité. Aussi dut-elle respirer longuement pour reprendre tous ses moyens, elle qui, d'habitude, dans les nombreuses passes d'éloquence qu'elle avait soutenues contre le docteur, ripostait du tac au tac et, fort souvent, déroulait l'adversaire... Enfin, elle se ressaisit, mais sa réplique manquait de verve...

Vous ne savez pas ce que vous dites, affirma-t-elle sans conviction.

— Pensez-vous ?

— Eh ! bien, parlez ! Quand on a des idées aussi biscornues que les vôtres, il faut avoir le courage de les défendre.

Ainsi défié, le docteur se leva, alla jeter un coup d'œil à la porte, qu'il referma, puis vint s'adosser à la cheminée. En ce moment, tout, dans son attitude, dans sa physionomie, dans son regard surtout, décelait une intention de raillerie impitoyable. Petit, replet, avec un air avenant et des gestes courts, mais toujours bien rythmés, toujours harmonieux, il excellait dans l'art du paradoxe et de l'invraisemblable. Son visage glabre, ses lèvres minces contribuaient à donner une vie singulière aux mots et aux phrases, toujours sobrement mais judicieusement soulignés ou ponctués par les menus gestes de ses petites mains. Et il avait un rire si frais, si gai, mais si ironique, que tante Lavanchy disait :

— Quand je l'entends, il me semble que j'entends le diable.

Inutile d'ajouter que l'excellente vieille dame basait cette comparaison sur des idées purement imaginaires, n'ayant jamais eu l'occasion d'entendre rire ou pleurer Belzébuth.

(A suivre.)

G. HÉRITIER.



ASSOCIATION DES VAUDOISES

A Madame Emile Volet

de l'Association des Vaudoises, à Genève.

En remerciement.

*Si, des bords du Léman, de Montreux à Genève
On voyait, un beau jour, le costume vaudois
Recueillir chastelement toutes les filles d'Eve
Et leur donner le charme innocent d'autrefois...*

*Si, laissant de côté les modes étrangères
Qui viennent en larrons sur nos seuils villageois,
Elles étaient encor les modestes bergères
Qui jetaient aux échos leurs chansons en patois...*

*Si les femmes, chez nous, voulant être plus belles,
Voilàient discrètement leur séduisant minois
Sous l'ondoyant frisson de la coiffe en dentelles,
Maître Amour emplirait bien vite son carquois !... [plaines,
Si, dans nos champs fleuris, sur nos monts, dans nos
La Vaudoise arborait enfin, comme un pavot
Son corsage ajusté, son fichu, ses mitaines,
Et le chapeau coquet, un peu mis de guingois...*

*Si, des anciens logis, et si, des vieilles lunes
Revenait pour toujours, agreste, mais courtois,
Le charme que mettaient les blondes et les brunes
Aux foyers de chez nous, même en cassant des noix...*

*Alors notre pays, redevenu bien nôtre
Verrait en souriant passer les Iroquois,
Et ne redouterait aucun mauvais apôtre,
Et le canton de Vaud serait bien aux Vaudois !*

Val-Mont, 18 mars 1921.

Mary WIDMER-CURTAT.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE
PHOTO-PALACE - LAUSANNE
1, Rue Pichard Rue Pichard, 1

Vermouth NOBLESSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE-BOIT GLACE G. 462 L.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.
J. MONNET, édité resp.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.